

Notaires assistants :

- Céline BATTESTI
- Céline GIORDANI

Notaires stagiaires :

- Rose LUCIANI
- Nuceta ORSONI

Service comptabilité :

- Claudine MINICONI

Service Formalité :

- Laure-Anne LIAIGRE

Accueil et standard :

- Ingrid CHATENET

Par mail

Cr.ajaccio@notaires.fr

Ajaccio, le 7 décembre 2023

Dossier suivi par Laure-Anne LIAIGRE
laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr

PRESCRIPTIVE MANCINI / MAROSELLI & TAVERA
1002369 /LM /CG /30/11/2023

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître MATIVET Laurent le 30 novembre 2023.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser dans les plus brefs délais, le récépissé de l'avis de création.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

PO/Maître MATIVET Laurent
Laure-Anne LIAIGRE



Commune de TAVERA (20163)
AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 30 novembre 2023

Suivant acte reçu par Maître Laurent MATIVET, Notaire à AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

A la requête de :

Monsieur Jean Jacques MANCINI, retraité, divorcé de Madame VASSILIADES, demeurant à COTI-CHIAVARI (20138) 183 allée du Maquis, A Muredda, Portigliolo. Né à AJACCIO (20000) le 26 octobre 1943.

Bénéficiaires - Propriétaires :

- Monsieur Jean Jacques MANCINI

Qui a possédé depuis plus de 30 ans, du chef de ses auteurs (ci-dessous nommés), que de son propre chef à compter des décès de ces derniers, à titre de BIEN PROPRE

- Monsieur Jacques MANCINI, époux de Madame Marcelle DEBANDE, né à AJACCIO (Corse du sud), le 02/02/1907 et décédé à PESSAC (Gironde), le 02/04/1987.
- Mademoiselle Angèle Marie MANCINI, née à AJACCIO (Corse du sud), le 01/05/1905 et décédée à BORDEAUX (Gironde), le 09/11/1989.

Désignation des Biens :

Dans une maison d'habitation située à TAVERA (CORSE-DU-SUD) 20163 Lieu-dit CASEVECCHIE cadastrée section B numéro 679 :

Le lot de copropriété numéro 14 : Au rez-de-chaussée, une pièce à usage d'habitation de 9,00 m².

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr
(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)

RECEPISSE DE L'AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE DE :

Monsieur Jean Jacques MANCINI

SUR LA COMMUNE :

TAVERA (20163)

Je soussigné :

Donne acte à Maître Laurent MATIVET, Notaire associé à AJACCIO (Corse du sud), 7,
Cours Napoléon,

**De l'affichage sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud de la
création du titre de propriété de :**

Monsieur Jean Jacques MANCINI

Concernant les biens ci-après désignés :

Dans une maison d'habitation située à TAVERA (CORSE-DU-SUD) 20163 Lieu-dit
CASEVECCHIE cadastrée section B numéro 679 : le lot de copropriété numéro 14.

**Ledit avis a été déposé sur le site internet des services de l'État en Corse du Sud
le :**